

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n°9 du 9 avril 2003 - 2 pages - Numéro ordre postal : 27

Agro-météo

La campagne 2003 continue d'être marquée par des conditions climatiques particulières. Après les fortes gelées du début de l'année et leurs dégâts conséquents, les conditions sèches du mois de mars (irrigation déjà démarrée dans le sud de la région), nous retrouvons des gelées (-2° à -5°).

Celles-ci surviennent alors que certaines cultures sont à un stade sensible au froid :
- sur blé, au stade épi 1 cm, on peut avoir des dégâts en dessous de -4°,
- sur colza, au stade boutons, la plante peut résister jusqu'à -9°. En présence de fleurs, on peut également avoir des dégâts en dessous de -4°.

Colza

STADES : boutons visibles (D2) à nombreuses fleurs ouvertes (F2). Début floraison (F1) le plus souvent.

Ravageurs

La baisse des températures a réduit l'activité des ravageurs du colza :
- 1 site sur 38 avec une capture de charançon de la tige (Ablis-78),
- quelques captures de baris uniquement dans le centre et le nord de la Seine et Marne (Pécy, Touquin, Maisoncelles en Brie, Saint Jean les deux jumeaux),
- des niveaux de méligèthes dans 3/4 des sites inférieures à 30 / cuvette, et des infestations sur plante inférieures à 2 ou 3 méligèthes / pied à des rares exceptions près : Ablis (78) 6,9 Saint Jean les deux jumeaux (77) 7,9
- pas de charançons des siliques.

Toutes les déformations et éclatements de tiges ne sont pas liées au charançon de la tige, il y a aussi les effets des fortes amplitudes thermiques pendant la phase de croissance active de la tige, et les effets des dernières gelées.

A ce stade et compte tenu des populations observées, les traitements méligèthes ne sont plus opportuns. Il conviendra de surveiller les charançons des siliques lorsque les premières siliques seront formées.

Maladies

Bon état sanitaire à ce jour. Peu de risque sclérotinia dans le contexte actuel.

Un fongicide est prématuré.

Pois - Féverole

STADES : 2-3 feuilles étalées le plus souvent.

Ravageurs

Les thrips ne sont quasiment plus observés, à l'exception dans notre réseau d'une parcelle de pois à Château Landon (77) avec encore 2,8 thrips en moyenne / plante. A ce stade (3 feuilles), le ravageur ne présente plus de nuisibilité.

L'activité des sitones s'est considérablement ralentie ces derniers jours. Sur pois, on trouve le plus souvent moins de 5 encoches / plantes sur les deux derniers étages étalés. Sur féverole, les attaques sont plus hétérogènes avec de 2 à 50 encoches / plante sur ces mêmes deux derniers étages foliaires.

Il convient d'attendre des conditions plus favorables à l'activité des insectes.

Blé

STADES : épi 0,5 à 4-6 cm. (épi 1 à 2 cm le plus souvent).

Maladies

Nous ferons le point complet la semaine prochaine sur l'état sanitaire des cultures au niveau piétin verse et maladies foliaires.

Pour ces dernières, l'état sanitaire est relativement sain avec de rares pustules d'oïdium et des traces de septoriose sur la 4 feuilles actuelle le plus souvent.





Ravageurs
Retour au calme.

Maïs
Mesures réglementaires.

Service Régional de la Protection des Végétaux ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : J. BOULUD

Publication périodique C.P.P.A.P n°0904 B 00536
ISSN n°0767-5542

Tarif individuel 2003 : 65 euros

Maïs

Les producteurs de maïs de certaines communes de la région sont soumis à des contraintes réglementaires particulières. Dans les deux cas, il convient en cas de doute de vérifier si vous êtes concerné par ces mesures.

Lutte contre la chrysomèle

L'arrêté de lutte obligatoire impose une lutte contre les larves sur les maïs semés en 2003, avec des modalités différentes selon la zone concernée. Cela concerne aussi bien le secteur de Roissy que celui d'Orly.

Interdiction de l'atrazine

Par arrêté préfectoral, l'atrazine est interdite dans 289 communes de Seine et Marne.

Des mesures de contrôle seront de nouveau réalisées cette année.

En 2002, 63 parcelles ont fait l'objet d'un prélèvement dont :
- 20 au titre du plan de contrôle (communes concernées par l'arrêté de 2000),
- 43 au titre du plan de surveillance (communes concernées par l'arrêté de 2001). Un seul cas positif a été détecté, entraînant un rappel à la réglementation.

ZONE FOCUS	UTILISATION DE SEMENCES TRAITEES POUR LUTTER CONTRE LES TAUPINS : IMIDACLOPRIDE (GAUCHO A LA DOSE DE 0,07 KG/ 50 000 GRAINES) OU FIPRONIL (REGENT TS A LA DOSE DE 0,5 L/Q) ET TRAITEMENT : * EN PLEIN AVEC UN PRODUIT A BASE DE FIPRONIL DANS LES CŒURS DE FOYER * AVEC UN MICRO GRANULE INSECTICIDE APPORTE DANS LA RAIE DE SEMIS DANS LE RESTE DE LA ZONE FOCUS (EX. COUNTER OU CURATER)
ZONE DE SECURITE	UTILISATION DE SEMENCES TRAITEES POUR LUTTER CONTRE LES TAUPINS : IMIDACLOPRIDE (GAUCHO A LA DOSE DE 0,07 KG/ 50 000 GRAINES) OU FIPRONIL (REGENT TS A LA DOSE DE 0,5 L/Q) OU TRAITEMENT AVEC UN MICRO GRANULE INSECTICIDE APPORTE DANS LA RAIE DE SEMIS (EX. COUNTER OU CURATER)



Ile de France

T-2003-04

Evolution du désherbage maïs

La campagne maïs qui va démarrer sera la dernière année où il sera possible d'utiliser l'atrazine pour le désherbage. Après différentes étapes de restrictions (interdiction des usages non agricoles depuis 1997, abaissement de la dose autorisée à 1000 g/ha, interdiction dans certaines communes comme en Bretagne ou en Seine et Marne depuis 2001), une décision de retrait d'autorisation de l'atrazine, comme les autres triazines, a été prise en 2001. Cette décision va avoir des conséquences techniques et économiques sur le désherbage du maïs, même si l'atrazine n'était plus guère utilisée seule.

Possibilités de substitution

L'offre produits qui s'est nettement étoffée ces dernières années, permet de concevoir des programmes de désherbage variés. Les principales molécules utilisables sont :

* en pré-levée du maïs

- la famille des chloroacétamides : alachlore, acétochlore (TROPHEE), métolachlore, diméthenamid.

La cible principale est constituée par les graminées estivales. Pour les deux dernières substances, la mise sur le marché d'isomères permet une réduction des doses apportées = S métolachlore (DUAL GOLD), dmta-p (ISARD),

- l'isoxaflutol seul (MERLIN) ou associé à de l'aclonifen (LAGON) qui a un spectre plutôt orienté sur les dicots. Par contre l'association avec du flufenacet (BOREAL) apporte un spectre plus complet.

- enfin la pendiméthaline seule (PROWL 400) ou associée à du diméthenamid (WING, BELOGA) peut constituer une solution complémentaire.

Si l'on utilise une seule spécialité en pré-levée, compte tenu des spectres incomplets, des relevées éventuelles, les traitements de rattrapage sont souvent nécessaires. Lorsque l'on associe deux produits, les résultats sont généralement meilleurs.
En conditions sèches durables, ces traitements peuvent être insuffisants.

* en post-levée du maïs

- des anti-dicots stricts : bentazone, bromoxynil, pyridate,

- des anti-graminées avec une action sur dicots : nicosulfuron (MILAGRO), floramsulfuron + isoxadifen (EQUIP),

- des anti-dicots avec une action sur graminées (sauf sétaire) : sulcotrione (MIKADO), mésotrione (CALLISTO).

La post levée seule donne des résultats hétérogènes, traduisant la difficulté de cette technique : herbicide adapté à la flore présente, stade des adventices au moment du traitement, relevées ou non. Les associations d'un anti-graminées et d'un anti-dicots donnent globalement satisfaction.

En cas de flore abondante ou complexe, deux passages seront souvent nécessaires (pré + post ou deux interventions en post). Il conviendra de s'assurer des mélanges autorisés.

Conséquences techniques de la suppression de l'atrazine

Le principal intérêt de l'atrazine réside actuellement dans le contrôle de plusieurs adventices ; l'arroche, la mercuriale, les renouées des oiseaux et liseron et à un degré moindre le pâturin (en absence de pré-levée). La suppression de cette molécule peut se traduire par une extension de cette flore.

Une action contre certaines de ces adventices peut être obtenue avec les programmes de post levée ou par le produit ECLAT (prosulfuron + bromoxynil). Cependant s'agissant de désherbage de post-levée, le positionnement est déterminant pour l'efficacité. Il faut que la cible soit touchée, contrairement à l'atrazine qui possède un effet résiduaire.

Le désherbage sans atrazine sera peut être moins performant qu'il ne l'est aujourd'hui, mais plutôt que la propreté absolue, l'objectif recherché du désherbage doit être de limiter le développement des mauvaises herbes afin qu'il n'y ait pas d'incidence sur le rendement. Pour cela, il faut maintenir la culture propre jusqu'au stade 10-12 feuilles.

Techniques alternatives

L'utilisation du binage ou du hersage constitue une solution alternative au désherbage chimique. La herse étrille permet un désherbage sur le rang et l'inter-rang, mais son efficacité reste limitée aux dicotylédones. La bineuse est efficace aussi bien sur dicots que sur graminées, mais elle ne permet de ne désherber que l'inter-rang, d'où l'idée d'une utilisation combinée avec le hersage ou un désherbage sur le rang. Ces méthodes peu développées actuellement, sauf dans des zones sensibles en matière de transfert des herbicides dans les eaux ou en

Service Régional de la Protection des Végétaux - 10 rue du séminaire - 94516 RUNGIS cedex
tél : 01-41-73-48-00 fax : 01-41-73-48-48

P108

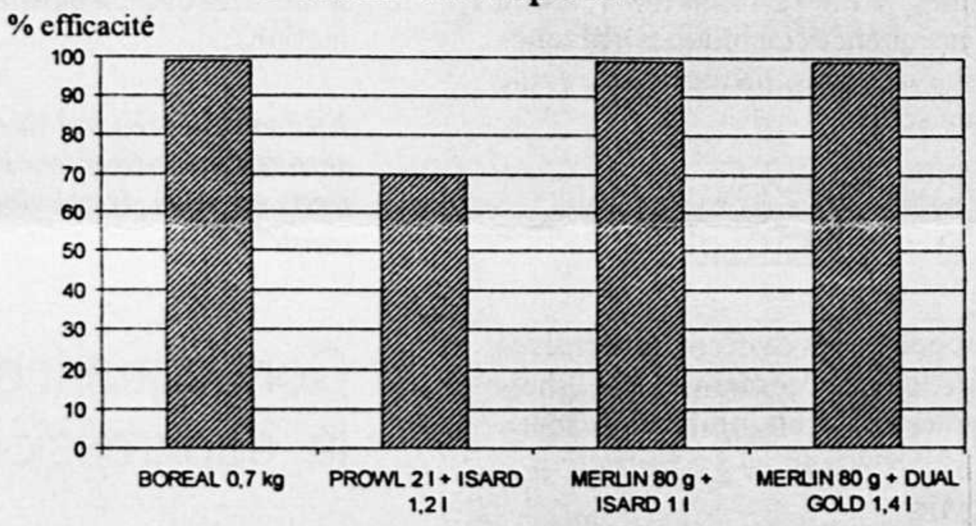
agriculture biologique, méritent d'être encouragées. Des expérimentations ont été menées notamment par les SRPV et FREDON de Bretagne et de Lorraine.

Des contraintes existent pour ces méthodes, liées à une technicité plus grande et une observation plus régulière des parcelles. La nature et l'état du sol sont également des critères déterminants avec une terre pauvre en cailloux et une humidité suffisante pour un désherbage efficace mais sans excès pour éviter la repousse des mauvaises herbes. Les créneaux d'intervention sont donc plus limitées que dans le cas du désherbage chimique.

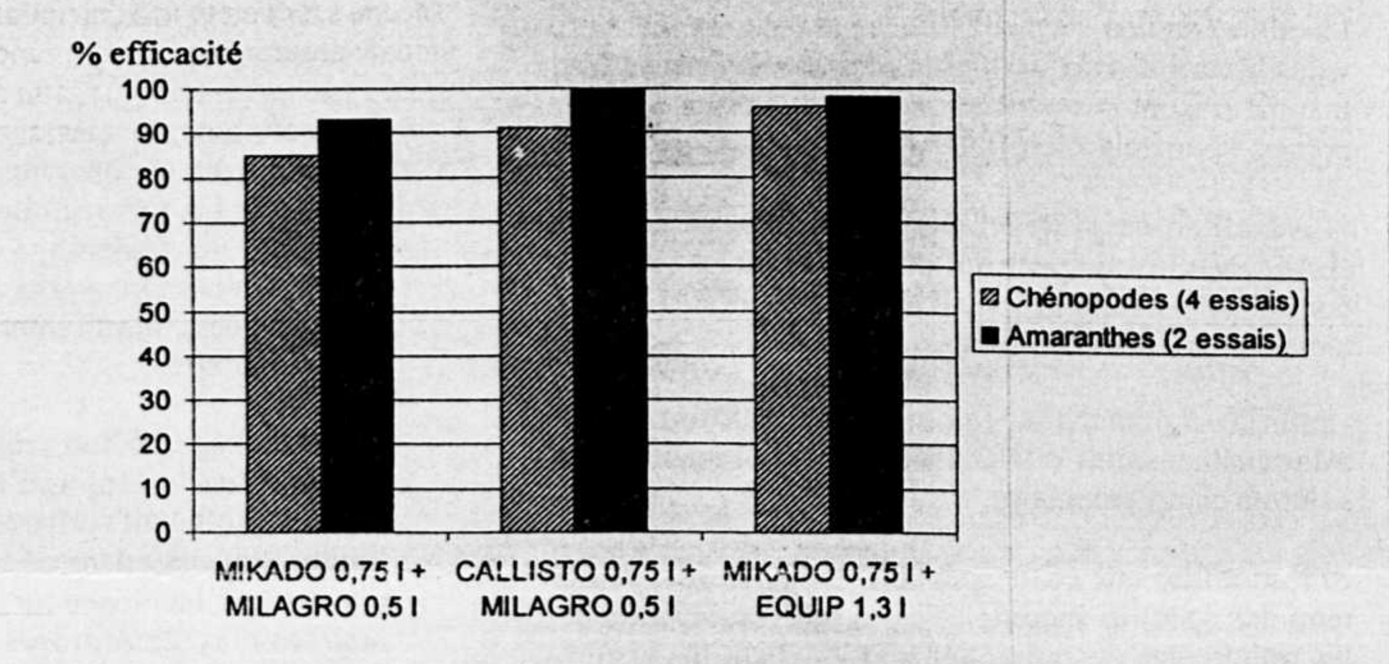
Expérimentation 2002

Les essais conduits par notre Service en 2002 sur les produits nouveaux indiquent (voir graphiques) :
- une efficacité du CALLISTO légèrement améliorée par rapport au MIKADO sur chénopodes, et sur amaranthes,
- l'apport intéressant de l'EQUIP sur ces deux mêmes adventices par rapport au MILAGRO.
- les excellentes performances du BOREAL ou des associations à base de MERLIN vis-à-vis du chénopode.

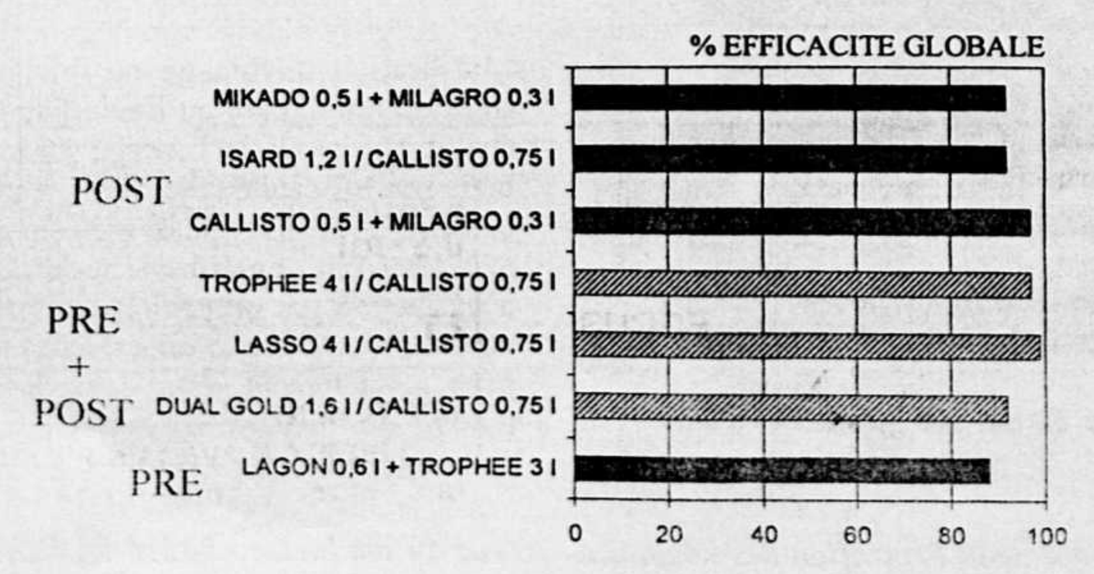
Traitements de pré-levée du maïs
3 essais chénopodes



Traitements de post-levée du maïs



Essai désherbage maïs – SPRV / FREDON
Villabé (91) 2002



Flore : véronique, mouron, renouée des oiseaux, arroche, laiteron…